

ORDRE du JOUR :

Approbation compte rendu du dernier conseil municipal

Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

- 1) Délibération 1 : Vote du nouveau budget LOTISSEMENT 2022
- 2) Délibération 2 : Préavis GAETANI Appartement 4 chemin de Coussy
- 3) Délibération 3 : Avenant SAGE OPERAT
- 4) Délibération 4 : DM 1 Budget Assainissement 2022
- 5) Délibération 5 : DM 2 Budget Commune 022/673
- 6) Délibération 6 : Effacement de DETTES RUFFIER
- 7) Délibération 7 : Vente de la Cure

Questions diverses

.....

- Désignation du Secrétaire de séance conformément à l'Article L2121-15 du CG/CT

Michel TARASCO est désigné pour ce conseil.

3 Absents excusés : VAGINAY Françoise, DOUDIES Jean Noël et Cédric CHEVRON

Les 3 absents ont donné pouvoir.

1^{ère} délibération : Vote du nouveau budget LOTISSEMENT 2022

Modification d'une ligne d'écriture sur le budget entre dépense d'investissement et recette investissement

Délibération adoptée.

2^{ème} délibération : Préavis GAETANI Appartement 4 Chemin de Coussy

Il demande une réduction du préavis de 3 mois. Le CM vote contre du fait que cela ne rentre pas dans le cas particulier (mutation professionnelle, démission, retraite etc....)

2 voix pour 9 contre

Délibération non adoptée

3^{ème} délibération : Avenant SAGE OPERAT

Adhésion adoptée

Délibération adoptée

4^{ème} délibération : DM 1 Budget Assainissement 2022

La section de fonctionnement présente un excédent de 6232.93 euros

DM à prendre pour reprendre le résultat d'investissement

Délibération adoptée

5^{ème} délibération : DM 2 Budget Commune 022/673

Dépassement de budget au chapitre 67 – DM de réajustement prise

Délibération adoptée

6^{ème} délibération : Effacement de DETTES RUFFIER

Dossier de surendettement- Effacement de dette imposée pour 2594 euros

Délibération adoptée

7^{ème} délibération : Vente de la CURE

Délibération à prendre pour autoriser le Maire à signer le compromis

Délibération adoptée

Questions diverses :

- 1) Afin de préserver dans le temps le monument aux morts, celui-ci va être repeint de couleur bleu pour le costume du poilu, visage et mains seront beige, le fusil marron
- 2) Le traditionnel Repas des anciens va à nouveau avoir lieu sur Octobre 2022
- 3) Inauguration Mairie, Salle des fêtes, Ecole, Bibliothèque fixée au 03/09/2022
- 4) Suite au vandalisme qui a eu lieu au mois de Décembre et afin d'éviter un gros risque incendie de forêt ainsi qu'une somme d'environ 10000 euros pour la rénovation du chalet, celui-ci a dû être démonté

Fin du conseil à 21h35 - Date du prochain conseil : A FIXER